

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ALBERTVILLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal d'Albertville, tenue le 4 mars 2024 à 20h00, à l'édifice municipal d'Albertville, à la salle communautaire, sous la présidence du maire, M. Martin Landry

SONT PRÉSENTS: MESDAMES : GÉRALDINE CHRÉTIEN, JENNYFER RUEL, GILBERTE POTVIN ET DENISE DESMARAIS

 MONSIEUR : JACQUES JONCAS

EST ABSENTE : MADAME : VALÉRIE POTVIN

AINSI QUE MME MÉLISSA HÉBERT, DIRECTRICE GÉNÉRALE/GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Après déclaration du quorum, le maire déclare la session ouverte.

43-03-2024 : LECTURE ET ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Gilberte Potvin, secondé par M. Jacques Joncas et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté.

Vote pour : 5 Vote contre : 0

1. Vérification du quorum et ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des 5 et 12 février 2024
4. Adoption des factures
5. Correspondances
6. Demande d'aide financière au député de Matane-Matapédia, Pascal Bérubé, dans le cadre du PPA-CE 2024-2025;
7. Octroi de contrat pour la fourniture et l'épandage de chlorure de calcium
8. Aide financière Garage Coop d'Albertville
9. Indemnités provisionnelles concernant les trois (3) dossiers d'expropriations du chemin du 2^{ème} Rang Nord
10. Affaires nouvelles
11. Période de question
12. Levée de l'assemblée

44-03-2024 : ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 5 ET 12 FÉVRIER 2024

Il est proposé par Mme Jennyfer Ruel, secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 5 février 2024.

Vote pour : 5 Vote contre : 0

Il est proposé par Mme Denise Desmarais, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 12 février 2024.

Vote pour : 5 Vote contre : 0

45-03-2024 : ADOPTION DES FACTURES

Il est proposé par M. Jacques Joncas, secondé par Mme Jennyfer Ruel et résolu unanimement que les comptes suivants soient acceptés et payés.

Vote pour : 5 Vote contre : 0

| FACTURES PAYÉES | | |
|------------------------|--------------------|--------------------------|
| Fournisseurs | Description | \$ taxes incluses |
| | | |
| Bell | Cellulaire | 48.32 \$ |
| Hydro-Québec | Éclairage | 228.80 \$ |
| | | |
| TOTAL | | 277.12 \$ |

| FACTURES À PAYER | | |
|---|---|--------------------------|
| Fournisseurs | Description | \$ taxes incluses |
| 9033-5696 Qc inc (Soudure Mobile) | Fer pour John Deere | 25.41 \$ |
| Buropro | Copies mensuelles | 33.56 \$ |
| Centre du Camion JL | Livret sécurité, protège frein Western, inspection capteur | 611.85 \$ |
| Centre Régional Bibliothèque | Cotisation annuelle | 1 505.93 \$ |
| Code Ducharme | Mise à jour Code Municipal | 81.59 \$ |
| Construction d'Équerre | Porte coupe son | 2 104.04 \$ |
| Fédération Canadienne des Municipalités | Cotisation annuelle | 163.55 \$ |
| Ferme Therval | Location tracteur février et mars | 5 748.76 \$ |
| Fusion Environnement | Cueillette des matières résiduelles et crédit ajustement diesel | 2 964.06 \$ |
| Garage Coop d'Albertville | Camionnette | 172.54 \$ |
| Gestion Notariale | Déclaration article 72 pour 2è Rang Nord | 493.67 \$ |
| H2Lab | Eaux usées | 107.28 \$ |
| Lee Conciergerie | Entretien février et 1 entretien extra | 266.24 \$ |
| Librairie d'Amqui | Copies couleurs semaine relâche, boîte d'enveloppe avec fenêtre | 160.39 \$ |
| Mécano Mobile RL | Réparation tuyau de peigne Western | 150.01 \$ |
| Médialo | Avis public 2023-08, 2023-09 et 2023-10 | 205.81 \$ |
| Morency Avocats | Honoraires dossier expropriation chemin 2è Rang Nord | 3 244.51 \$ |
| MRC Matapédia | Quote-part 2024 | 31 231.61 \$ |
| MRC Matapédia | Journée sensibilisation aux feux de forêt - Diner | 25.00 \$ |
| Petite caisse | Collation activité bibliothèque | 35.50 \$ |
| Pièces d'auto DR | Interrupteur Western, forets, apprêt, huile, Clé à choc, cosse, fusible | 838.52 \$ |
| Protection Garvex | Centrale surveillance | 344.24 \$ |
| Remises provinciales et fédérales | févr-24 | 6 354.86 \$ |
| SAAQ | Immatriculation 2024-2025 | 2 792.17 \$ |
| Solutions Municipales Ducharme | Feuilles de procès-verbal | 358.15 \$ |
| Unoria | Cache-fil salle de conférence, clef garage, quincaillerie réparation mur salle d'entreposage, serrure pompe à essence (refacturé) | 83.54 \$ |
| Visa | Publipostage semaine de relâche et Val d'Irène, drapeaux du Québec, bouche évier, bonbons et maïs pour soirée relâche | 259.05 \$ |
| | | |
| TOTAL | | 60 361.84 \$ |

Je soussignée, Mme Mélissa Hébert, directrice générale et greffière-trésorière, certifie, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, que les crédits nécessaires à ces dépenses sont suffisants aux postes budgétaires concernés. En fois, je donne le présent certificat.

46-03-2024 : CORRESPONDANCES

La greffière-trésorière dépose la correspondance.

47-03-2024 : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU DÉPUTÉ DE MATANE-MATAPÉDIA, PASCAL BÉRUBÉ, DANS LE CADRE DU PPA-CE 2024-2025

Considérant que la Municipalité d'Albertville est située en zone agro-forestière;

Considérant que certains chemins municipaux servent au transport du bois, plus spécifiquement la route Matalik;

Considérant que la route Matalik est un chemin à double vocation en gravier;

Considérant que la route Matalik est extrêmement utilisée par les transporteurs de bois depuis l'automne 2023;

Considérant les températures exceptionnelles de cet hiver, le sol n'a pas gelé en permanence;

Considérant que les centaines de voyages de bois passés sur la route Matalik gravelée et non gelée ont eu pour effet d'expulser la quasi-totalité du gravier dans les fossés;

Considérant que la route Matalik a un besoin urgent de rechargement en gravier pour assurer la sécurité des usagers;

Considérant que la somme allouée pour les chemins à double vocation de \$2000/km pour 2000 voyages et plus et un total de 8600\$ pour la municipalité d'Albertville n'est pas suffisant pour faire l'entretien de la route Matalik;

Considérant que la Municipalité d'Albertville procède à l'entretien courant et préventif sur l'ensemble des chemins municipaux;

Considérant que les citoyens et citoyennes de la Municipalité d'Albertville sont déjà fortement sollicités financièrement par les impôts fonciers;

Considérant que les coûts sont estimés à 100 000\$.

Par conséquent, il est proposé par Mme Dense Desmarais secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement d'effectuer une demande d'aide financière de 50 000\$ à M. Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia, dans le cadre du Programmes d'aide à l'amélioration du réseau routier municipale pour les travaux de rechargement en gravier de la route Matalik pour le tronçon du 6^{ième} Rang jusqu'au 8^{ième} Rang.

Vote pour : 5 Vote contre : 0

48-03-2024 : OCTROI DE CONTRAT POUR LA FOURNITURE ET L'ÉPANDAGE DE CHLORURE DE CALCIUM

Il est proposé par Mme Jennyfer Ruel, secondé par M. Jacques Joncas et résolu unanimement d'acheter de Les Aménagements Lamontagne inc 25 000 litres de chlorure de calcium 35%, au coût de 0.485\$ du litre pour la saison 2024.

Vote pour : 5 Vote contre : 0

49-03-2024 : AIDE FINANCIÈRE GARAGE COOP D'ALBERTVILLE

CONSIDÉRANT que la période hivernale a été de courte durée et que la COOP n'a pas été en mesure d'amasser les sommes comme par le passé;

CONSIDÉRANT que la municipalité a à cœur que des services de proximités puissent continuer à être offert aux citoyens ;

CONSIDÉRANT que la COOP a besoin de fonds de roulement pour être en mesure d'offrir des services;

Par conséquent, il est proposé par Mme Géraldine Chrétien, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement de donner une aide financière de 15 000\$ au Garage Coop d'Albertville.

Vote pour : 5 Vote contre : 0

50-03-2024 : INDEMNITÉS PROVISIONNELLES CONCERNANT LES TROIS (3) DOSSIERS D'EXPROPRIATIONS DU CHEMIN DU 2^{ÈME} RANG NORD

Considérant que les trois avis d'expropriation ont été signifiés aux propriétaires du chemin du 2^{ème} Rang Nord; soit pour les dossiers de M. Daniel Rioux, M. Marco Rioux et M. Marco Rioux/Mme Maryse Thibault;

Considérant que la Municipalité doit déposer au greffe de la Cour supérieure du district judiciaire (Rimouski) le montant de l'indemnité provisionnelle dans les 3 mois de la date d'expropriation;

Par conséquent, il est proposé par Mme Jennyfer Ruel, secondé par Mme Denise Desmarais et résolu unanimement :

1. D'autoriser le versement des indemnités provisionnelles pour les trois (3) dossiers suivants :
 - a) Dossier SAI-Q-273057-2401 (Marco Rioux), le montant a déposé est de 1 682,00 \$;
 - b) Dossier SAI-Q-273055-2401 (Marco Rioux et Maryse Thibault), le montant a déposé est de 1 350,00 \$;
 - c) Dossier SAI-Q-273049-2401 (Daniel Rioux), le montant a déposé est de 2 221,00 \$
2. De mandater M. Martin Landry, maire, à représenter la municipalité lors du dépôt des indemnités au greffe de la Cour supérieur du district judiciaire Rimouski

Vote pour : 5 Vote contre : 0

51-03-2024 : AFFAIRES NOUVELLES

Aucune

52-03-2024 : PÉRIODE DE QUESTION

M. Sylvain Lapointe ainsi que Mme Manon Lapointe informe le conseil qu'une corde a été posé dans le chemin des Hérons à environ 100' du 6^{ème} Rang et qu'ils ne sont pas responsable de cette action.

53-03-2024: LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Gilberte Potvin, secondé par Mme Jennyfer Ruel et résolu unanimement de lever la séance à 20h15.

Vote pour : 5 Vote contre : 0

Martin Landry
Maire

Mélissa Hébert
Directrice générale/greffière-trésorière

Je, Martin Landry, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.